

05

Associations familiales et parentales : prolonger le combat

Des parents ont créé des associations, des établissements et des services pour que leurs enfants puissent vivre, être accompagnés, protégés et reconnus. Ils ont construit des réponses là où elles n'existaient pas et recherché une sécurité capable de leur survivre.

Ce patrimoine est considérable. Il doit aujourd'hui permettre de franchir une nouvelle étape : ne plus seulement faire durer les réponses, mais contribuer à faire durer, autour de chaque personne, une humanité qui la connaît, qui tient à elle et qui continuera à s'occuper de sa situation lorsque ses parents ne pourront plus le faire.

Ce que les parents cherchent à faire durer

Derrière la recherche d'une place, d'un service ou d'une protection juridique se trouve souvent une inquiétude beaucoup plus profonde.

Qui comprendra notre enfant lorsque nous ne serons plus là ? Qui saura ce que signifie son silence, son comportement ou sa façon particulière de s'exprimer ? Qui remarquera ce qui ne va pas ? Qui le défendra ? Qui continuera à se

demander ce qui est bon pour lui et à s'occuper activement et durablement de sa situation ?

Les parents ne cherchent donc pas seulement la continuité d'une réponse. Ils cherchent la continuité d'une relation, d'une attention humaine.

Les associations parentales sont nées en grande partie de cette inquiétude. En créant des personnes morales durables, les familles ont voulu protéger leurs enfants contre l'abandon, l'isolement et les ruptures. Elles ont confié à ces organisations une part importante de leur espoir pour l'avenir.

Mais la pérennité d'une personne morale ne garantit pas, à elle seule, la continuité des relations humaines autour de chaque personne.

Une organisation durable n'est pas une présence intime

Une association peut traverser les générations tandis que ses dirigeants, ses professionnels, ses projets et ses modes d'organisation changent. Un établissement peut rester ouvert sans que les personnes présentes aujourd'hui soient encore là demain.

Cette continuité institutionnelle est nécessaire. Elle permet de maintenir des compétences, des moyens, des responsabilités et des réponses. Mais elle n'est pas de même nature que la continuité humaine recherchée par les parents.

Une personne morale ne connaît pas intimement quelqu'un. Ce sont toujours des personnes physiques qui lui accordent du temps, apprennent à comprendre ses expressions, tiennent à elle, la défendent et se préoccupent durablement de ce qui lui arrive.

Une association familiale peut réunir de nombreux services et continuer à laisser sans réponse une question essentielle : qui restera personnellement engagé auprès de chacun de ses membres lorsque les parents et les professionnels d'aujourd'hui auront disparu ?

Le grand toit ne remplace pas le petit toit

Une association familiale ou parentale peut être tentée de considérer l'organisation qu'elle a construite comme un prolongement de la famille. Cette représentation est compréhensible. Elle devient pourtant dangereuse si elle conduit à confondre la pérennité du grand toit institutionnel avec celle du petit toit humain de chaque personne.

Le petit toit est son cercle de personnes de confiance. Il est constitué de personnes physiques qui comptent pour elle, la connaissent ou apprennent à la connaître et peuvent tenir auprès d'elle les rôles humains essentiels.

Des parents, des frères et sœurs, des proches, des amis, des voisins, des bénévoles ou des professionnels peuvent en faire partie. Un professionnel peut compter personnellement dans la vie de quelqu'un. L'association ou le service auquel il appartient ne devient pas, pour autant, propriétaire de cette relation.

Le cercle doit rester distinct de l'organisation. Il doit pouvoir accompagner la personne dans plusieurs lieux, dialoguer avec différents services, interpeller les décisions prises et continuer à exister lorsque les réponses institutionnelles changent.

L'association n'a pas à intégrer le petit toit dans le grand toit. Elle doit apprendre à soutenir son existence et sa continuité. Et faire alliance avec lui.

Préparer l'Après-Nous dès aujourd'hui

L'Après-Nous n'est pas seulement le temps qui suivra la disparition des parents. Il commence lorsque ceux-ci s'épuisent, vieillissent, tombent malades ou ne peuvent plus porter seuls toutes les responsabilités qu'ils ont assumées.

Le préparer ne consiste donc pas uniquement à garantir une place dans un établissement, un financement, un patrimoine ou une mesure de protection juridique. Ces sécurités restent importantes, mais elles ne répondent pas entièrement à la question des parents.

Préparer l'Après-Nous, c'est aussi faire en sorte que d'autres personnes puissent progressivement rencontrer leur enfant devenu adulte, apprendre à le connaître, entrer dans sa confiance et prendre leur part dans la continuité de sa vie.

Ces relations ne se décrètent pas. Elles demandent du temps, des expériences partagées et une reconnaissance réciproque. Les relais doivent commencer à se construire pendant que les parents sont encore présents et peuvent transmettre ce qu'ils savent, sans enfermer leur enfant dans l'image qu'ils ont de lui.

La famille sociale étendue peut ainsi se former progressivement autour de la personne. Elle ne remplace pas la famille. Elle élargit les présences et prépare la continuité.

Une nouvelle finalité associative

Le soutien aux cercles de personnes de confiance devrait devenir une finalité explicite des projets associatifs.

Cela signifie regarder, pour chaque personne, qui est réellement autour d'elle, quels rôles sont tenus, ce qui repose sur un seul parent, ce qui manque et ce qui risque de disparaître. Cela signifie également accueillir les personnes de confiance choisies ou acceptées par elle, faciliter leur présence et leur permettre de coopérer avec les professionnels.

L'association peut favoriser des rencontres, soutenir les engagements, faciliter les déplacements, offrir du répit, préparer des relais et entendre les alertes. Elle peut aussi intervenir lorsqu'une relation devient malveillante ou lorsqu'un entourage prend possession de la vie de la personne.

Cette responsabilité ne consiste pas à fabriquer artificiellement un cercle ni à choisir ceux qui devront être proches. Elle consiste à créer les conditions dans lesquelles des relations libres, bienveillantes et durables peuvent naître, être reconnues et continuer à vivre.

Le projet de vie retrouve alors sa véritable place. Il appartient à la personne et se réfléchit dans toute son existence. L'association et ses services s'en nourrissent pour

construire leurs projets individuels et préciser leurs contributions. Ils ne s'en emparent pas.

Les associations ne peuvent pas porter seules ce changement

Faire du soutien aux humanités de proximité une responsabilité associative demande du temps, des compétences, des moyens et de nouvelles alliances.

Les pouvoirs publics et les financeurs ne peuvent pas demander aux associations d'accomplir cette évolution sans reconnaître le travail qu'elle représente. Il faut soutenir l'aller-vers, le temps relationnel, la recherche de personnes de confiance, le soulagement des proches, la préparation des relais et les coopérations entre citoyens et professionnels.

Cette responsabilité concerne également les personnes qui n'ont pas de famille mobilisée. L'absence de parents ou de proches ne doit pas condamner quelqu'un à dépendre exclusivement des professionnels qui se succèdent autour de lui. Elle doit déclencher un effort de solidarité pour rendre possible une humanité de proximité.

Les associations familiales peuvent jouer un rôle déterminant dans cette évolution. Elles possèdent une expérience, une légitimité et une histoire capables de porter cette exigence auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Le prolongement du combat

Le combat des parents ne s'achève pas avec la création de réponses durables. Il se prolonge dans une ambition plus profonde : **permettre à leur enfant de continuer à être entouré de personnes qui le connaissent, qui lui veulent du bien, qui le défendent et qui s'occupent durablement de sa situation.**

Préparer l'Après-Nous, ce n'est pas seulement faire durer une organisation autour de la personne. C'est faire durer, autour d'elle, une humanité de proximité et d'intimité qui demeure distincte de cette organisation.

Prolonger le combat des parents, c'est demander aux grands toits de soutenir chaque petit toit, sans jamais le tenir, et de faire alliance avec lui.

Documents associés à lire ou télécharger

C'est ma vie

L'article du blog DEDIÇI à l'origine de cette réflexion.

Après nous

Une collection sur les présences, les relais et la continuité.

Mon projet de vie

Parcours, documentation et appuis pour formuler un besoin de soutien humain durable.

Un cahier pour entrer dans le corpus DEDIÇI. Texte CC0.
Documents associés : droits propres. collections.dedici.org